



Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie

60540 - Silver Développement

Participation du Département du Bas-Rhin au projet "Senior'Activ" INTERREG V-A Grande Région 2018-2022

Rapport n° CP/2018/029

Service gestionnaire :

A220 - Délégation au Développement Social

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la participation du Département du Bas-Rhin au projet Interreg « Senior'Activ » sur 4 ans, visant à promouvoir le bien-vieillir dans la Grande Région.

Le Département du Bas-Rhin a participé à la réalisation d'un dossier de pré-candidature, piloté par le Département de la Moselle, à un appel à projet du programme INTERREG V-A Grande Région pour promouvoir le bien-vieillir. Celui-ci a été déposé en octobre 2017.

Cette démarche rejoint deux objectifs majeurs de la politique d'autonomie du Département du Bas-Rhin :

- Renforcer le leadership et la stratégie en faveur de l'innovation au profit du maintien à domicile ;
- Soutenir le déploiement d'initiatives sur les territoires à travers l'ingénierie, le financement et/ou des actions de communication à court et moyen terme.

Cette pré-candidature a été retenue en janvier 2018. Le dossier consolidé doit être finalisé d'ici mars 2018 afin de bénéficier des fonds européens FEDER, soit 2,5 millions d'euros pour un budget total de 4,2 millions d'euros.

1. UN PROJET DE COOPERATION TRANSFRONTALIER A L'ECHELLE DE LA GRANDE REGION

Le programme INTERREG V-A Grande Région a lancé un troisième appel à projets à l'automne 2017, dont l'un des objectifs porte sur l'amélioration de l'offre concertée en matière de soins et de prévention.

Dans ce cadre, le Département de la Moselle pilote et coordonne un dossier de candidature associant 14 partenaires allemands, luxembourgeois, belges et français :

- Institut Mines-Telecom (France) ;
- Agence pour une Vie de Qualité (Belgique) ;
- Wallonia e-health Living Lab (Belgique) ;
- Hochschule Trier / University of Applied Sciences (Allemagne) ;
- Nationalpark-Verbandsgemeindeverwaltung Herrstein (Allemagne) ;
- Senioren Information Zentrum (Allemagne) ;
- Caritasverband für die Diözese Trier (Allemagne) ;
- Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (Luxembourg) ;
- RBS - Center fir Altersfroen (Luxembourg) ;
- 5 Départements de la Région : Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Haut-Rhin et Bas-Rhin.

Le partenariat entre les Départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin dans le cadre de cette candidature résulte d'une collaboration préexistante et dynamique. En effet, tous trois ont bénéficié ensemble de la labellisation en tant que site de référence européen pour un vieillissement actif en 2016. Depuis, les trois Départements se sont engagés dans le développement de partage d'expériences et de mutualisation de ressources.

2. DES OBJECTIFS SUR 4 ANS DANS LA CONTINUITÉ DE LA DEMARCHE DU SILVER DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le projet « Senior'Activ » vise à favoriser le développement d'un environnement bienveillant qui accompagne le bien vieillir à domicile des seniors et des personnes âgées fragiles :

- En améliorant l'image et la place de l'avancée en âge dans nos sociétés ;
- En agissant de manière préventive sur la perte d'autonomie ;
- En répondant aux besoins de proximité (santé, logement, offre de services...) ;
- En optimisant les parcours de vie individuels.

Pour répondre à cet enjeu de société, le projet « Senior'Activ » s'adresse à la fois aux seniors, aux personnes âgées et fragiles et aux aidants (professionnels et familiaux), ce qui représente à l'échelle de la Grande Région plus de 2 millions de personnes. Il se décline en plusieurs axes de travail :

- Améliorer l'accompagnement des seniors grâce à des actions de formation, de prévention et d'information ;
- Réaliser un vadémécum transfrontalier pour mieux connaître les dispositifs de prise en charge des publics ;
- Animer une e-communauté Silver développement à travers la création d'un réseau et d'une plateforme collaborative ;
- Anticiper et garantir un habitat adaptable et évolutif (notamment en mettant en place un showroom dématérialisé en ligne présentant toutes les aides techniques et technologiques qui peuvent être mises en place dans un logement...) ;
- Soutenir la participation sociale et citoyenne des aînés (notamment à travers des modules de formation, la mise en réseau d'initiatives par et pour les seniors...) ;
- Développer une communication à destination des décideurs et des publics sur l'avancée en âge et les dispositifs y afférents.

Ainsi, le projet Senior'Activ s'inscrit pleinement dans les enjeux majeurs du Silver développement portés par le Département du Bas-Rhin :

- L'adaptation des territoires aux évolutions liées à l'avancée en âge ;
- Le rayonnement du Silver développement comme levier d'innovation territoriale ;
- Le positionnement du Département du Bas-Rhin comme référence au niveau européen.

3. UNE CONVENTION, COMME PREALABLE A L'OCTROI DE FONDS EUROPEENS

La validation du projet « Seniors Activ » par Interreg et l'attribution des financements européens qui en découle, nécessite la signature d'une convention de coopération et d'une convention financière par chacun des partenaires. La participation du Département du Bas-Rhin à ce projet relève de l'article L.1115-1 du CGCT, relatif à l'action extérieure des collectivités territoriales.

L'Union européenne participe aux financements des actions en laissant aux parties prenantes du projet un reste à charge.

La contribution du Département du Bas-Rhin pourrait se décliner sous deux formes :

- Une valorisation du temps de travail des services (en équivalents temps plein)
- Une participation financière pour des prestations externes à hauteur de 95 000 euros au maximum sur 4 ans.

Cette contribution serait compensée intégralement par un apport du FEDER à hauteur de 156 889 euros. L'autorisation d'engagement, portant sur les 95 000 euros, sera proposée à la décision du Conseil Départemental lors de la décision modificative n°1 qui sera soumise au vote en juin 2018.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
Incidence vide	Incidence vide	Incidence vide €	Incidence vide €	Incidence vide €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide la participation du Département au projet européen Senior'Activ,*
- *autorise le président à signer tout document nécessaire dans le cadre du projet Interreg « Senior'Activ »,*
- *acte le principe d'une contribution financière du Département au projet sur la ligne de crédits 42007 "Soutien à la démarche Silver Développement".*

Strasbourg, le 08/02/18

Le Président,



Frédéric BIERRY